

Dans **relève**, il y a **rêve**

Rapport annuel

2010



Fédération de
la relève agricole
du Québec

Dans relève il y a rêve

C'est sur ce message plein d'espoir et très significatif que notre année 2010 se termine. Au-delà du jeu de mots, il est bien certain que toute personne qui prend la relève d'une entreprise ou la démarre, quel que soit le secteur d'activité, est remplie d'ambition de réussite, de projets envisagés et de rêves d'idéaux.

Mais ce qui pousse avant tout un jeune à se lancer en agriculture, c'est la passion! La passion des animaux, la passion du travail de la terre, la passion de voir évoluer son entreprise au gré des saisons... et c'est aussi un mode de vie, un cadre d'installation choisi!

Attention cependant à ne pas associer la nouvelle génération à des « pelleteux de nuages », les défis et les embûches sont bien réels en agriculture. La relève agricole peut être rêveuse, mais une rêveuse réaliste et visionnaire. Une rêveuse formée et informée qui doit être consciente de ses limites, de ses risques.

Les membres de la Fédération de la relève agricole du Québec sont parmi ces rêveurs réalistes et visionnaires. Leurs représentants sont parvenus au fil du temps à la mise sur pied d'outils et de programmes, qui sont nés d'idées et de concepts innovants. Notre Fonds de capital patient en fait partie, un réflexe fédéral pour l'établissement en agriculture aussi... des petites et des grandes idées qui remplissent les pages de ce présent rapport et qui font partie des rêves de la relève!

Bonne lecture,

SOMMAIRE

Mot du Président et de la Directrice	4
Portrait de la FRAQ	6
L'établissement des jeunes en agriculture	12
Bilan des activités de l'année	13
Suivi aux résolutions 2009-2011	23



Mot du président

Wow, quelle dernière année!

Le Capital patient renommé le FIRA commence ses opérations! Le chantier national de la relève! Une présence médiatique inégalée! Conjugué avec quoi? Un membership record! 1886 membres! Bravo à vous tous, jeunes bénévoles!

Profitons de cet instant pour nous projeter un peu en avant. Vers quoi on se dirige! Les discussions qui s'en viennent dans le cadre de la future politique, vont nous amener à demander de placer la relève comme un champ d'action obligatoire des autorités publiques agricoles, qu'elles soient provinciales ou fédérales.

J'aimerais vous lancer un défi d'ordre structurel. Bien que nous soyons en cours de réflexion sur la structure et la mission de la FRAQ, j'attirerais votre attention sur deux lacunes. Il n'est pas tout de se targuer d'avoir un membership record, il faut faire plus.

La première chose, on doit se donner les moyens de tirer pleinement parti de nos organisations régionales. Elles sont le cœur du militantisme agricole. Tisser des liens avec les Forums jeunesse, multiplier les rencontres politiques et organisationnelles. Ça, ça passe par un leadership fort en région. On doit se donner les moyens d'animer notre réseau. C'est notre faiblesse, trop souvent on « brule » nos leaders.

La seconde? La capacité de générer des idées de notre réseau. C'est un exercice que l'on perd au fil du temps. Où sont donc passées ces grandes visions, ces projets porteurs? A-t-on atteint un stade où l'amélioration des conditions à l'installation n'est plus possible? Nous sommes jeunes, instruits et parfois insouciants. Nous avons le devoir moral de susciter la réflexion, voir plus loin! Adopter des résolutions doit dépasser le stade de simplement demander des modifications de programme. C'est l'exercice d'orientation du mouvement! On doit revenir tous ensemble à un brainstorming collectif!

Bonne réflexion à tous,



Frédéric Marcoux

Mot de la directrice

Quoi de plus plaisant que de travailler pour une fédération qui obtient des résultats, qui concrétise des projets et qui voit sa crédibilité augmenter et sa raison d'être amplement justifiée et démontrée? Telle fut l'année 2010 pour la FRAQ!

2010, l'année des bonnes nouvelles!

Il y aura d'abord eu l'aboutissement du projet de Fonds de capital patient via la naissance du Fonds d'investissement pour la relève agricole, après plus de cinq années de mobilisation au niveau provincial et régional. Un bel acquis syndical! Sans doute une des réalisations majeures de la FRAQ en 28 ans d'existence.

Il y aura aussi eu le réflexe jeunesse au niveau fédéral et les engagements du Ministre Jean-Pierre Blackburn pour la relève agricole. Une grande première nationale, qui n'aurait sans doute pu voir le jour sans le travail de représentation de la FRAQ. C'est une démarche qui ne fait que débiter et qui, il faut l'espérer, va se poursuivre et voir des concrétisations pour la pérennité de l'agriculture canadienne.

Ces bonnes nouvelles ne sont pas le travail d'une seule année mais bien de plusieurs, grâce à l'implication et la foi de différentes personnes ayant œuvré pour la fédération et la relève agricole. C'est une chance que d'en vivre les aboutissements.

2010, l'année des projets hors sentiers battus!

Je ne peux parler de 2010, sans repenser aux belles expériences humaines qu'il nous a été donné de vivre au travers certains projets. Deux en particulier, la mission au Chili d'abord, extrêmement enrichissante et source d'ouverture, la vidéo de valorisation ensuite, une belle implication des jeunes et des messages forts, rassembleurs et qui font du bien.

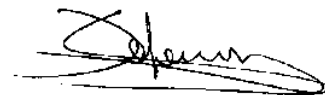
2010, l'année du renforcement de la fédération!

Outre des avancées politiques et syndicales incontestables, la FRAQ s'est également vue renforcée par un niveau de membership jamais égalée et une assise financière retrouvée. L'augmentation de l'aide annuelle de l'UPA aura été une des autres bonnes nouvelles de l'année, mais également le Plan de financement 2010-2015, dont la mise en œuvre aura porté ses fruits dès la première année. Quant aux 1886 membres de la FRAQ, il serait tentant de se fixer un objectif de 2000 membres en 2012 pour les 30 ans de la FRAQ...

Ce renforcement de la fédération est une très bonne assise pour définir ensemble ce que sera la FRAQ du futur, un de nos gros chantiers pour la prochaine année!

Cette année pleine de concrétisations aura valu à la FRAQ et à la relève agricole une forte présence médiatique et la considération de la problématique de la relève par bien des acteurs de la société. Il ne reste qu'à souhaiter que cette belle lancée se poursuive...

Au plaisir,

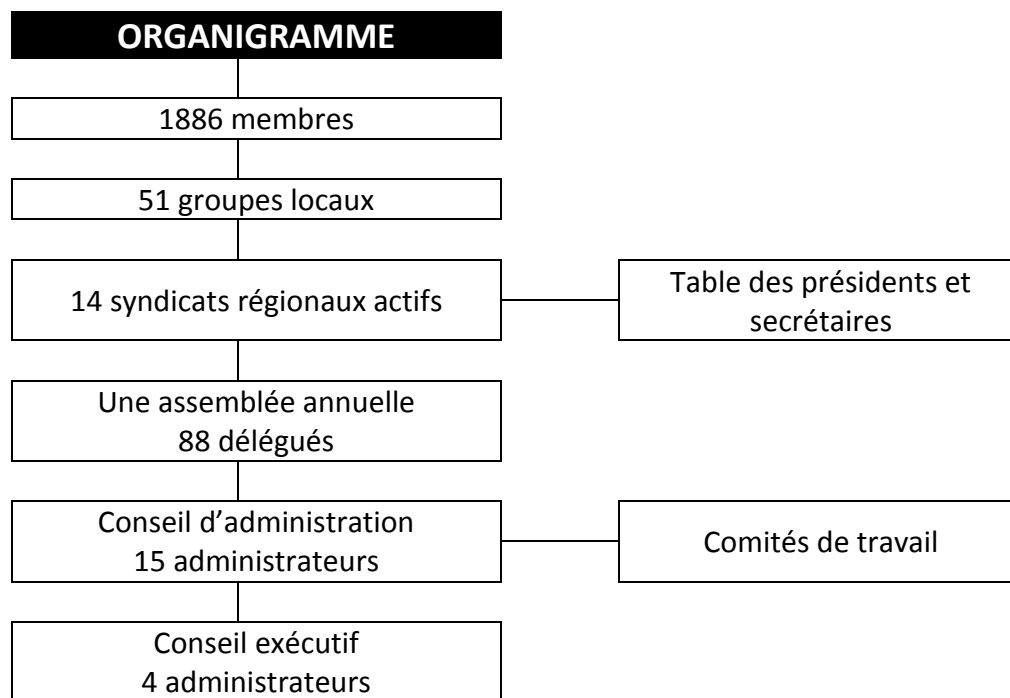


Magali Delomier

Portrait de la FRAQ

La Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) est présente sur l'ensemble du territoire agricole québécois. Elle représente, depuis sa création en 1982, la relève agricole d'ici, qu'elle soit jeune agriculteur ou aspirant agriculteur. Elle s'est donnée pour mission de rassembler les jeunes passionnés d'agriculture et de défendre leurs intérêts, d'améliorer les conditions d'établissement en agriculture et d'attirer la nouvelle génération en agriculture, de travailler à une meilleure information et préparation de ces jeunes.

Pour ce faire, la FRAQ compte sur l'implication de centaines d'administratrices et d'administrateurs, et ce, à tous les niveaux de sa structure. Toutes les formes d'établissement et tous les secteurs de production se retrouvent au sein de la Fédération.



La permanence

Afin d'accompagner ses diverses instances, la FRAQ dispose d'une petite équipe de permanents. Cette équipe se compose d'une directrice générale à temps plein et d'une secrétaire à temps partiel. Dans son travail, la permanence est appelée à livrer des conférences, participer à des comités et accompagner les élus dans leurs représentations. De plus, l'équipe de travail assure le suivi des instances et les communications internes et externes en plus de coordonner l'ensemble des activités et des comités de travail internes. Le siège social de la Fédération se trouve à la Maison de l'UPA, à Longueuil.

L'année 2010 aura été marquée par des changements au sein de l'équipe de permanents : suite au départ de M^{me} Julie Dubois en 2009, agente en vie syndicale, M^{me} Caroline Marchand a assuré l'intérim, avant l'arrivée d'une nouvelle secrétaire. M^{me} Anne-Marie Gagné, nouvelle recrue de l'équipe de la Direction de la recherche et politiques agricoles de l'UPA, a commencé à travailler pour la FRAQ en mai 2010, à raison de deux jours par semaine. Elle assure le secrétariat et un support administratif à la directrice générale, M^{me} Magali Delomier.

Liste des syndicats affiliés

Syndicat de la relève agricole de l'Abitibi-Témiscamingue
Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent
Jeunes agriculteurs de la Beauce (JAGRIBEC)
Syndicat de la relève agricole du Centre-du-Québec
Syndicat de la relève agricole de la Côte-du-Sud
Syndicat de la relève agricole de l'Estrie
Syndicat de la relève agricole de Lanaudière
Syndicat de la relève agricole de la Mauricie
Syndicat de la relève agricole de Laurentides-Outaouais
Syndicat de la relève agricole de Gaspésie - Les îles
Association de la relève agricole de la région de Québec
Centre régional des jeunes agriculteurs (Saguenay-Lac-St-Jean)
Association de la relève agricole de Saint-Hyacinthe
Association de la relève agricole de Montérégie-Ouest

Membres du conseil d'administration 2010

Afin de réaliser les mandats confiés par l'assemblée et assurer la réalisation de sa mission, la FRAQ dispose d'un conseil d'administration, composé d'un représentant nommé par chacun des syndicats affiliés. Au cours de la dernière année, trois nouveaux membres ont été élus sur le conseil, qui s'est réuni à sept reprises, soit physiquement, soit par conférence téléphonique.

Une de ces rencontres a consisté en un Conseil d'administration élargi aux présidents des syndicats régionaux, au sein de la ferme de M. Éric Gagnon en Mauricie. L'occasion de visiter un couvoir, un de ses poulaillers à dindes, et de passer un bon moment de réflexion, de partage et de resserrement des liens autour d'un BBQ!



Conseil d'administration de la FRAQ



Frédéric Marcoux
Président
Beauce



Yohan Perreault
1^{er} vice-président
Lanaudière



François Vincent
2^e vice-président
Saint-Jean-Valleyfield



Marie-Hélène Morneau
Membre de l'exécutif
Côte-du-Sud



Sylviane Begin
Estrie



Émilie Benoît
Bas-Saint-Laurent



Yan Berthiaume
Beauce



Marilyn Côté
Saguenay Lac-Saint-Jean



Frédéric Delarosbil
Gaspésie-les îles



Emmanuel Desjardins
Abitibi-Témiscaminque



Sylvain Dion
Québec



Éric Gagnon
Mauricie



Alexis Jeanson-Lemire
Centre-du-Québec



Jean-François Ménard
Saint-Hyacinthe



Martine Piché
Outaouais-Laurentides

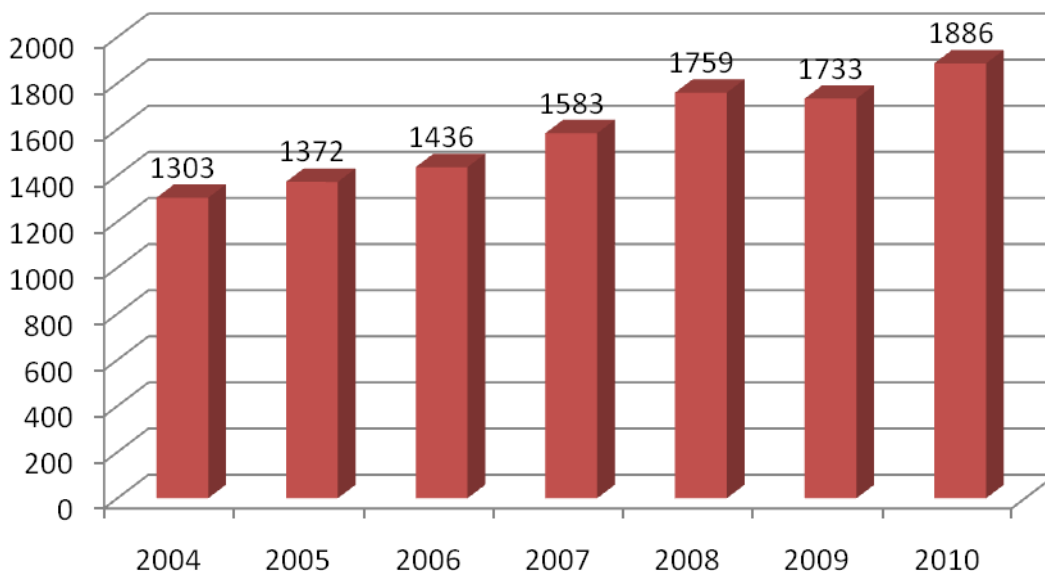
Nous tenons sincèrement à remercier les administratrices et les administrateurs pour leur énergie, leur implication et leur dévouement tout au long de cette année.



Évolution du membership

La FRAQ connaît une progression continue très enviable de son membership et atteint cette année un niveau record. C'est grâce au dynamisme du réseau et à l'acharnement de certaines personnes ou groupes de relève qui vont chercher activement de nouveaux membres. Bravo à eux et à leurs initiatives gagnantes!

Nombre de membres à la FRAQ



Une augmentation de 9 % par rapport à 2009
Une augmentation de 31 % par rapport à 2004

Affiliation

Voilà plus de vingt-huit années, la FRAQ voyait le jour. Dès ce moment, elle s'affiliait à l'Union des producteurs agricoles de façon à joindre sa voix à celle des productrices et des producteurs agricoles du Québec. Par cette affiliation, la FRAQ dispose de sièges à de nombreuses instances : syndicats de base, conseil général, congrès général, tables de travail, etc.

La Fédération est également affiliée à la Table pancanadienne de la relève agricole, et à la Table de concertation de la Jeunesse rurale du Québec. En 2010, la FRAQ s'est affiliée à la Coalition pour la souveraineté alimentaire, rejoignant ainsi 86 membres des secteurs agricole, agroalimentaire, environnemental et socioprofessionnel.

Représentation

La FRAQ siège aussi à de nombreux comités avec des organismes tels que le ministère de l'Agriculture du Québec, le ministère de l'Éducation, La Financière agricole, le Conseil canadien de gestion de l'entreprise agricole, le Centre de référence en agriculture et agroalimentaire du Québec... Au total, ce ne sont pas moins de 24 comités sur lesquels la FRAQ siège, qui se réunissent à plusieurs reprises au cours de l'année.

COMITÉ OU DOSSIER	IMPLICATION	OBJECTIFS ET ENJEUX	RESPONSABLE 2010
Table de concertation de la jeunesse rurale	3 à 4 rencontres	- Partager l'information - Recherche de partenaires financiers - Rencontre de partenaires en dehors de la Table	Frédéric Marcoux Magali Delomier
Comité CRAAQ sur l'établissement	4 à 5 rencontres	- Organisation d'un colloque - Partage d'information	Marie-Hélène Morneau Magali Delomier
Comité CRAAQ Symposium laitier	4 à 5 rencontres	Organisation de l'évènement	Yan Berthiaume
Comité de suivi – politique jeunesse	2 rencontres	- Suivi de la politique jeunesse - Élaboration du plan d'action à long terme	Frédéric Marcoux Magali Delomier
Rencontre FRAQ-FPLQ	1 rencontre	Suivi des programmes d'aide et autres problématiques	François Vincent + un membre CA
Assemblée de la FPLQ	2 rencontres	Suivi de l'assemblée	Frédéric Marcoux
Assemblée de l'AJRQ et du 4-H	2 rencontres	Assister à l'assemblée	François Vincent (ou un élu du CA)
Table des conseillers du MAPAQ	1 rencontre	Échanger sur les préoccupations de la relève	Frédéric Marcoux Magali Delomier
Comité mixte sur les aides à l'établissement - FADQ	2 à 3 rencontres	- Suivi des indicateurs du prog. - Études de cas non admissibles	Frédéric Marcoux Magali Delomier
Comité de suivi du cadre de gestion (PADAR)	1 rencontre	Suivi des plans d'action régionaux et du cadre	Magali Delomier
Table de concertation sur la formation agricole	3 à 4 rencontres	Élaborer un plan d'action pour adapter l'offre aux besoins	Magali Delomier
Kiosque à Expo-Champs	3 jours	Tenir le kiosque de la FRAQ	CE + CA + permanent FRAQ
CA d'AGRlcarrières	5 à 6 rencontres	Tâches inhérentes à un conseil d'administration	Nommé par le Conseil Général
Table des présidents et secrétaires de l'UPA	2 rencontres	- Brèves nouvelles de la FRAQ - Intervention au besoin	Frédéric Marcoux Magali Delomier
Table des secrétaires de l'UPA	4 rencontres	- Suivi des dossiers de l'UPA - Activités et dossiers de la FRAQ	Magali Delomier

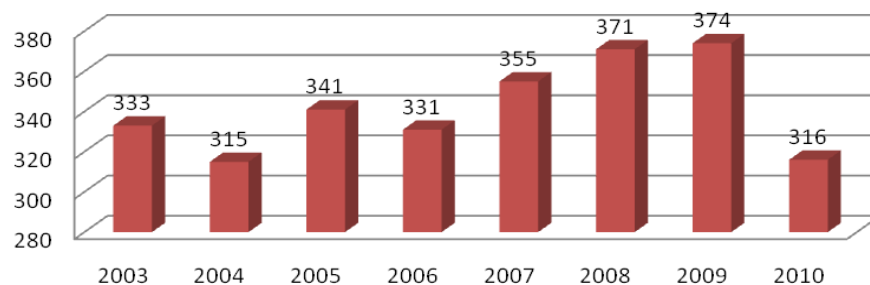


COMITÉ OU DOSSIER	IMPLICATION	OBJECTIFS ET ENJEUX	RESPONSABLE 2010
Table de travail UPA sur établissement	4 à 5 rencontres	• Réflexion sur l'établissement et recommandations aux instances	Frédéric Marcoux Magali Delomier
Tournée des syndicats	14 rencontres	• Participation AGA des régions	Conseil exécutif
Table pancanadienne de la relève agricole – conseil exécutif	3 rencontres 8 conférences	• Tâches inhérentes à un CE	Benoît Martin
Table pancanadienne de la relève agricole – rencontre annuelle	3 jours	• Représenter intérêts du Québec • Orienter la Table	Conseil exécutif Magali Delomier
Comité Agriculteurs débutants du CCGEA	2 rencontres	• Représenter le Québec	Magali Delomier
Comité d'évaluation – Oeufs de consommation	2-3 rencontres	• Représenter la FRAQ sur le comité de sélection	Marie-Hélène Morneau
Comité d'évaluation - Œufs d'incubation	2-3 rencontres tous les 3 ans	• Étude des dossiers pour le programme	Yohan Perreault
Comité Fonds Coopératif pour la relève agricole - volet Desjardins	1 rencontre	• Étude des dossiers pour la sélection	Yohan Perreault
CA Fonds coopératif d'aide à la relève	3 rencontres	• Étude des dossiers	Benoît Martin

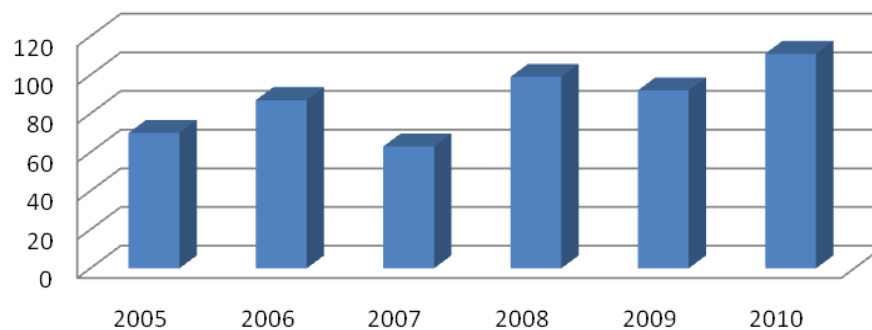


L'établissement des jeunes en agriculture

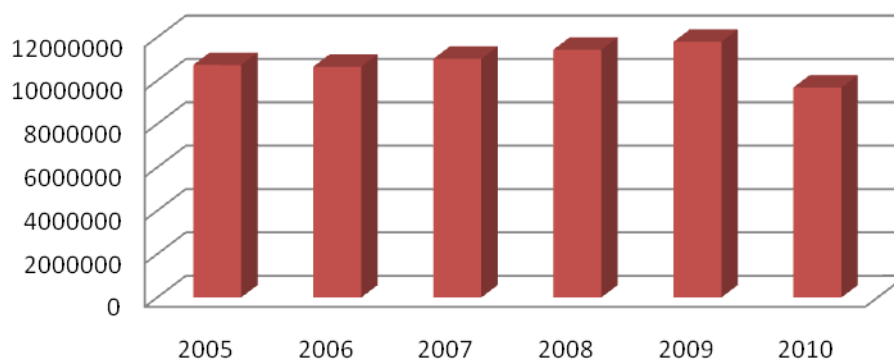
**Évolution du nombre
de subventions à l'établissement**



**Évolution du nombre
de subventions au démarrage**



**Évolution du montant
des subventions à la relève**



Bilan des activités de l'année

Ça continue de bouger à la FRAQ!

L'équipe en place

Le Conseil d'administration a accueilli trois nouveaux administrateurs, dont deux à la suite d'un départ. La dynamique de groupe nouvellement engendrée en 2009 s'est donc poursuivie, avec l'approfondissement des dossiers par les administrateurs et une bonne ambiance de travail.

L'équipe de la permanence s'est vue bonifiée avec l'arrivée d'une nouvelle secrétaire à temps partiel, libérant la directrice de certaines tâches administratives.

Les comités internes

Deux comités de travail se sont mis en place courant 2009 et ont réalisé leurs mandats en 2010:

Le comité Plan de partenariat

À l'issu du travail du comité Financement de la FRAQ, plusieurs recommandations ont été faites pour l'application du Plan de financement 2010-2015, incluant l'optimisation des partenariats : plus de partenaires et réévaluation du potentiel partenarial de la FRAQ, avec pour revenu supplémentaire estimé 5 000 \$/ an (supplémentaires au 10 000 \$ courant). Les mandats et livrables du comité ont été les suivants :

MANDATS	LIVRABLES
⇒ Réévaluation du Plan de partenariat 2010 et définition du Plan de partenariat 2011	Nouveau plan de partenariat 2011 livré à l'automne
⇒ Démarches concrètes d'amélioration des partenariats existants	Démarches auprès de SIGA, discussions toujours en cours avec Promutuel pour provincialiser les avantages régionaux
⇒ Stratégie de recherche et de développement de nouveaux partenaires – Identification, stratégie d'approche, type de partenariat (notamment avec les fédérations spécialisées)	Nouveaux avantages à la carte de membre avec la Fédération des producteurs biologiques, avec la TCN – approche avec les fédérations spécialisées à poursuivre.
⇒ FRAQassant : évaluation de la proposition de partenariat de la TCN	2011 : 2 parutions du FRAQassant avec la TCN – discussions pour 4 parutions en 2012.

Le Comité Agrigénie

Après près de 25 ans d'existence, Agrigénie a connu un certain essoufflement dans plusieurs régions, et un vieillissement technique visible et contraignant. Il était donc l'heure de faire le point sur cette activité et de voir quel avenir lui donner.

MANDATS	LIVRABLES
⇒ Évaluation des forces et des faiblesses de l'activité - Bilan	Tour du CA et bilan d'Agrigénie – volonté de maintien d'une activité
⇒ Définir les priorités d'une telle activité	Objectifs visés : - Maintenir un lien avec la formation en accord avec les principes de la FRAQ - Avoir une activité rassembleuse au niveau provincial - Compétitivité entre les régions - Faisabilité régionale pour les régions qui le souhaitent - Logistique minimisée en termes de matériel et de personnes - Frais minimums et rentabilité de l'activité
⇒ Proposer des solutions concrètes de rénovation / de remplacement / de modernisation	Cinq scénarios ont été proposés et discutés en région : compétition sportive / Agrigénie modernisé / compétition manuelle type Agridéfi / compétition interactive individuelle / compétition collective en plusieurs blocs = Scénario retenu

DéfiFRAQ est né!

Finalement, du travail du comité Agrigénie est né DéfiFRAQ. DéfiFRAQ est une version renouvelée d'Agrigénie, le précédent jeu-questionnaire qui a animé les rangs de la FRAQ pendant près de 25 ans. Ce nouveau concept modernisé se veut tout aussi instructif, mais plus dynamique et pratique. Il implique un jeu en deux étapes : des épreuves manuelles et un quizz collectif.

Objectifs

Tout comme Agrigénie, DéfiFRAQ a pour objectif central de promouvoir la formation professionnelle en agriculture, auprès de la relève et du monde agricole en général.

Plus spécifiquement, DéfiFRAQ sensibilise à l'importance de l'acquisition des connaissances, la participation des jeunes aux groupements de relève et permet les rencontres et les échanges entre les jeunes de la relève des différentes régions du Québec. C'est avant tout une activité rassembleuse, aussi bien au niveau régional que provincial.



Nouveautés!

- Nouveau nom, nouveau logo, nouveau plan de commandite, nouvelles règles du jeu.
- Remise de prix spéciaux (prix Esprit d'équipe, prix Public).
- Changement de type de prix.
- Un animateur qui chauffe les équipes.
- Plus de place pour le public.
- Plus d'ambiance!

L'édition 2011 provinciale de DéfiFRAQ sera la première de toutes et se déroulera en Estrie, en marge du Congrès de la FRAQ. Un comité organisateur formé à l'automne 2010 a travaillé dur pour que cette première édition soit réussie.

Mise en œuvre du Plan de financement 2010-2015

Un précédent comité de travail a élaboré en 2009 un Plan d'action stratégique 2010-2015, auquel se rattachait un Plan de financement 2010-2015. Leur mise en œuvre a pris forme cette année.

Afin de répondre à un besoin supplémentaire d'argent permettant d'assurer correctement la vie courante de la fédération et son développement à moyen terme, le comité avait analysé des possibilités de revenus supplémentaires par une optimisation des revenus existants et par l'ajout de nouvelles sources de revenus.

Il avait alors été proposé à court terme les solutions suivantes :

RECOMMANDATIONS	RÉALISATION 2010
Une activité annuelle de collecte de fonds avec un partenaire privilégié	Un comité de travail a été créé fin 2010 pour monter un projet d'évènement artistique d'envergure en marge d'ExpoChamps en 2011.
L'indexation annuelle de l'allocation de l'UPA	Après une demande argumentée auprès du Comité Finances de l'UPA, l'allocation de l'UPA a été augmentée de 10 000 \$ annuellement, à compter d'août 2010.
L'augmentation de la cotisation des membres à la FRAQ de 17,50 \$ à 20 \$ dès 2011	Augmentation entérinée à l'AGA 2010 – à compter de janvier 2011, la part de cotisation par membre à la FRAQ est passée à 20 \$.
Optimisation des partenariats : plus de partenaires et réévaluation du potentiel partenarial de la FRAQ	Un nouveau plan de partenariat est né et le nombre de partenaires ainsi que le montant total engagé pour 2011 ont notablement augmenté.
Vente d'outils de visibilité	Des tee-shirts aux couleurs de la FRAQ ont été vendus par le réseau, une activité bénéficiaire et une belle visibilité pour la FRAQ.
Suivi financier plus serré, avec une mise à jour des postes de dépense comptables et une optimisation des outils et des activités existantes	Suivi serré du budget du Congrès annuel 2010, minimisation des frais du FRAQassant, optimisation des frais de fonctionnement et de représentation, etc.



Le Plan de financement aura porté ses fruits dès la première année de sa mise en œuvre, puisque les résultats financiers 2010 de la fédération sont bénéficiaires de 16 000 \$, recouvrant quelque peu les difficultés financières rencontrées en 2009.

Mission exploratoire au Chili

Les voyages forment la jeunesse, dit-on ... rien de tel que d'aller voir ailleurs pour s'ouvrir à d'autres réalités, pour avoir du recul sur ses propres réalités et en apprécier leurs failles et leurs bénéfices.

Ce fut la principale motivation du projet qui a transporté huit jeunes de la Fédération de la relève agricole du Québec (FRAQ) au Chili du 1^{er} au 13 février 2010. Durant deux semaines, la petite troupe québécoise s'est initiée à l'agriculture chilienne et aux initiatives entrepreneuriales agro-alimentaires, grâce à l'appui logistique de l'Institut interaméricain pour la coopération agricole (IICA).

Le bureau chilien de ce dernier a accompagné le groupe sur place, à travers deux belles régions du Chili : celle aux alentours de la capitale Santiago, région fruitière et viticole, et plus au Sud la région de Valdivia, plutôt laitière et céréalière. Les journées ont été rythmées de visites de nombreuses fermes et d'entreprises de transformation et de commercialisation, d'écoles agricoles, de bureaux régionaux du Ministère de l'agriculture et de rares coopératives agricoles.

Les productions concernées : vin, pommes, raisin, bleuets, framboises, tomates, miel, moutons, fines herbes, oignons, lait... autant de produits frais et transformés dont les yeux et les papilles des jeunes ont pu profiter tout au long du séjour.

La FRAQ remercie sincèrement l'ensemble de ses partenaires pour ce projet : l'OQAJ, le Secrétariat à la jeunesse, Saputo, IICA Canada, le MAPAQ et la Coop fédérée.



Vidéo de valorisation

Le Plan d'action stratégique 2010-2015 prévoit une série d'actions, répondant à des orientations et des objectifs, découlant des cibles visées par la mission de la FRAQ. Pour répondre à la Cible 2 « Attirer les jeunes en agriculture », il a notamment été proposé de développer des outils visuels de valorisation de la profession.

Dans ce contexte, un projet de vidéo de valorisation a pris forme cette année. Avec l'aide d'une petite équipe d'étudiants en cinéma de l'UQAM, un scénario a été identifié mettant en valeur la relève de différents secteurs agricoles et différentes régions, par le biais de messages forts. Ce projet intitulé *Dans Relève, il y a rêve*, touche le grand public, mais également la fierté des producteurs, toutes générations confondues. La vidéo, « faite maison » avec de petits moyens, a finalement remporté un franc succès et continue d'émouvoir lors de sa diffusion dans des conférences et sur les médias sociaux. Par ce biais, les messages de la FRAQ sont allés jusqu'en Europe, en Australie et même jusqu'en Afrique!



Les dossiers de l'année

Parmi les nombreux dossiers couverts par la fédération cette année, on en retiendra quatre principaux :

Un Fonds d'investissement pour la relève agricole

Notre Fonds de capital patient est né! 2010 aura été l'année de la concrétisation de ce projet de longue haleine. Retour sur cette naissance du FIRA...

Le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA) fût initialement annoncé au printemps dernier dans le cadre du budget provincial 2010-2011. Ce sera d'ailleurs l'unique bonne nouvelle du budget.

À la suite de quoi, la FRAQ s'est fait connaître auprès des partenaires privés du FIRA et a exprimé son désir de faire partie de son Conseil d'administration. Demande qui a finalement été refusée. La FRAQ s'est cependant assurée de faire partie du comité consultatif du FIRA pour représenter la clientèle,

suivre les activités du fonds et sa politique d'investissement. M. Frédéric Marcoux et M^{lle} Magali Delomier seront les représentants officiels de la FRAQ sur ce comité.

Notons l'initiative rassembleuse qui a consisté à distribuer des berlingots de lait aux fonctionnaires du MAPAQ un matin de juin 2010. La vingtaine de jeunes de la Beauce et de la région de Québec ont pu affirmer les positions de la relève dans le cadre de la future politique agricole et confirmer la volonté de la FRAQ à rester présente dans le dossier du FIRA.

Le 14 juillet dernier, le Ministre Claude Béchard lançait officiellement le Fonds d'investissement pour la relève agricole (FIRA), en conviant les partenaires financiers à signer un protocole d'entente. Depuis cette date, les services du MAPAQ et de la Financière agricole ont travaillé à la constitution du FIRA : politique d'investissement, modalités d'application, traitement des dossiers, etc.

Les grandes lignes du projet nous ont été communiquées en juin, et le 1^{er} octobre dernier, le projet de politique d'investissement et un résumé de la convention de société en commandite et de la convention d'actionnaires nous ont été présentés. À titre d'information seulement, car tant qu'un décret engageant la participation du gouvernement dans le FIRA n'avait pas été signé, le FIRA ne pouvait exister et démarrer. La signature du décret a longuement tardé et fin 2010, le FIRA n'était toujours pas opérationnel. L'embauche d'un directeur général et une campagne d'information ont tout de même pu prendre forme à l'automne et au courant de l'hiver, avec l'espoir du dépôt des premières candidatures en janvier 2011.

Ce projet est une réalisation majeure en 28 ans d'existence de la FRAQ, elle l'est aussi pour l'ensemble de la profession agricole. Permettre chaque année à plus de 60 nouvelles relèves de s'établir durablement en agriculture est un gain capital! Jamais dans l'histoire du syndicalisme agricole québécois, un programme ou une aide n'a permis l'établissement d'autant de nouvelles entreprises. C'est la mesure la plus efficace à ce jour qui va dans le sens du maintien du nombre de fermes au Québec. C'est aussi la mesure la plus innovante et performante, en ce sens qu'elle n'est pas une subvention et qu'elle ne coûte pas une centime au contribuable.



Ce beau travail syndical aura valu à la FRAQ de remporter le Prix Jean-Paul Raymond dans la catégorie provinciale, lors du Congrès annuel de l'UPA.



Approche fédérale

Contexte

Le ministre Blackburn a tenu une série de consultations pancanadiennes auprès des jeunes agriculteurs à l'automne 2009, permettant d'avoir une meilleure idée des préoccupations et défis de la relève agricole pancanadienne.

À la suite de ces consultations, une page web sur le site d'Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) destinée à la relève a été créée et le ministre Blackburn a annoncé l'instauration d'un Chantier national de la relève agricole.

Les résultats de la consultation ont été publiés dans un rapport envoyé aux participants et affiché sur la page web de la relève : www.agr.gc.ca/lareleve

La FRAQ avait réagi très positivement à cette annonce qui s'inscrivait dans le travail de représentation initié auprès du gouvernement fédéral dans la dernière année. On se rappellera qu'en 2009, la FRAQ avait interpellé le gouvernement pour faire suite à son annonce sur la Loi C-29 en faveur des agriculteurs débutants, qui ne répondait à aucune consultation ou réponse à une problématique identifiée.

La fédération a fait part de son engagement à pleinement s'impliquer dans la démarche initiée et a fortement incité la Table pancanadienne de la relève agricole à faire de même. La FRAQ a fait parvenir un document dans ce cadre, faisant état des constats et des propositions de la fédération. L'objectif étant d'exposer simplement et clairement les grands enjeux de la relève agricole au Canada et de soumettre des recommandations d'actions et de réflexion.

Chantier national

Le Chantier national a finalement eu lieu les 15 et 16 novembre dernier à Ottawa. Il a rassemblé 45 représentants de la relève agricole des quatre coins du Canada. La délégation québécoise était composée de MM. Frédéric Marcoux, Benoît Martin, Yohan Perreault, Richard Robert, Denis Beaudoin et Dany Larouche. Des représentants d'Agriculture et Agroalimentaire Canada (AAC) et d'autres ministères concernés, de même que des organismes et des associations agricoles, entouraient ces représentants en tant qu'observateurs. Parmi eux, M. Christian Lacasse, président de l'UPA, M. Ghislain Cloutier, Premier vice-président de la Coop fédérée et M. Yves Mathieu, vice-président Marchés agricoles et agroalimentaire de Desjardins. Le ministre Blackburn et son cabinet présidaient les discussions, tandis que le ministre Gerry Ritz est venu faire un discours et assurer une présence politique en milieu de chantier.



Le cœur du chantier a surtout consisté en une séance de discussions sur les principaux enjeux retenus lors des consultations de M. Blackburn en 2009 : l'accès au capital, le transfert de fermes, le développement des compétences, les programmes d'aide, les terres agricoles, la rentabilité, etc. Pour chacun des thèmes, les participants devaient commenter et réagir, puis proposer des pistes de solutions et d'exemples provinciaux. À notre étonnement, l'ensemble des participants était très réactif et faisait des propositions. Le fonds d'épargne-transfert, initialement avancé par la FRAQ, a même été mentionné par une anglophone! La suite en 2011.

La FRAQ du futur

Suite au focus-groupe du CA élargi du 3 septembre 2010, il a été convenu par le conseil exécutif d'approfondir la question du devenir de la FRAQ dans l'UPA du futur et de se laisser le temps et les moyens de le faire. En collaboration avec la Direction des communications et de la vie syndicale de l'UPA, une démarche de consultation a été réfléchiée et proposée au Conseil d'administration du 15 octobre 2010, qui a accepté la démarche proposée. La Table des présidents et secrétaires de la FRAQ a également pris connaissance de cette proposition et l'a pleinement approuvée.

En résumé

- Démarche d'un an et demi.
- Mobilisation des membres, plus particulièrement des délégués au Congrès de la FRAQ et des CA des syndicats régionaux, en collaboration avec les agents régionaux en vie syndicale.
- Objectifs :
 - o déterminer de quelle manière la relève prendra sa place dans l'UPA du futur;
 - o déterminer les outils et moyens nécessaires pour y arriver;
 - o cibler la structure à adopter pour l'avenir (fédération ou syndicat provincial).

Suite à la validation de ce projet de démarche stratégique et l'adoption des propositions de l'UPA du futur au Congrès de l'UPA, l'étape suivante a pu s'envisager pour 2011.

Révision des programmes de formation

En collaboration avec l'UPA et AGRICarrières, la FRAQ a poursuivi le suivi des travaux de révision des programmes de formation DEP (Production laitière, Production de bovins de boucherie, Production porcine, Production horticole et grandes cultures) et DEC (Gestion et exploitation d'entreprises agricoles). L'actualisation des programmes d'étude a été poursuivie et validée courant 2010, concernant le DEP en production animale et le DEC GEEA. Le DEP en production végétale doit être travaillé en 2011.

Le milieu de l'éducation et du travail, dont la FRAQ, a par ailleurs été consulté sur les titres des formations. Les consultations ont abouti à « Production animale » pour le DEP et « Gestion et technologies de l'entreprise agricole » pour le DEC. Ces titres demeurent en attente d'approbation par le ministère.

Certains questionnements demeurent, quant à l'adaptabilité à ces changements des institutions d'enseignement, le financement associé, etc. La FRAQ va demeurer vigilante au cours de la prochaine année sur ces points, mais aussi plus globalement sur l'ensemble des questions de formation, de sa place en agriculture et de l'intérêt des jeunes à s'y tourner.



Couverture médiatique de la FRAQ



Des programmes d'aide qui marchent

Plan en faveur de la relève agricole

2008 a vu naître le Plan d'action en faveur de la relève agricole (PFRA), doté d'une enveloppe de 10 M\$ sur 5 ans, répondant à la mise en œuvre de la Politique jeunesse du MAPAQ. Ce plan vise à favoriser le démarrage et la diversification des entreprises agricoles, à améliorer la compétitivité par l'accompagnement et la formation, à réduire la capitalisation dans les premières années d'opération et la mise en valeur de bâtiments agricoles non utilisés et de fonds de terre. On retrouve, dans ce plan, quatre programmes comprenant un ou plusieurs volets auxquels il est possible d'adhérer simultanément ou successivement.

Cette année, le plan a encore battu son plein et plus particulièrement le volet Investissement dont les demandes ont augmenté comparativement à la période précédente.

Voici le bilan pour les quatre programmes du PFRA (pour la période de projet d'avril à janvier) :

Programmes	N ^{bre} de projets 2009-2010	N ^{bre} de projets 2010-2011	Montant (\$) 2009-2010	Montant (\$) 2010-2011
Investissement	167	192	1 686 429	1 963 341
Compétences	34	25	28 896	22 370
CUMO-CUMA	105	29	131 143	119 500
Initiatives	11	12	50 000	39 000
Total	317	258	1 896 468	2 144 195

Source : MAPAQ

Programme d'appui de la Financière agricole du Québec

La Financière agricole du Québec aura investi, pour l'année 2009-2010, près de 9,7 M\$ en aide à l'établissement en vertu de son Programme d'appui financier à la relève. En outre, 316 jeunes agriculteurs se sont vu décerner une subvention à l'établissement et 111 personnes ont reçu une subvention au démarrage. Ces quelques statistiques constituent une diminution des montants octroyés et une légère baisse du nombre de jeunes par rapport à l'année dernière, plus particulièrement au niveau de la subvention à l'établissement.

Subvention		2007-2008	2008-2009	2009-2010
Établissement	Nombre	355	349	292
	Personnes	371	374	316
	Montant (\$)	9 809 840	10 300 000	8 580 000
Démarrage	Nombre	99	92	111
	Montant (\$)	990 000	920 000	1 110 000
Encadrement	Nombre	417	381	87
	Montant (\$)	625 500	571 500	130 000
Total	Montant (\$)	11 425 340	11 791 500	9 690 000

Source : FADQ

Fonds coopératif d'aide à la relève agricole

Rappelons que ce fonds mis en œuvre en 2008 par La Coop fédérée, et rapidement bonifié par le Mouvement Desjardins, vise à promouvoir la coopération, à développer les compétences et à contribuer financièrement à l'établissement de la relève.

Ce fonds est permanent et d'une durée maximale de trois ans pour les bénéficiaires. Il implique pour les candidats le membership à une coop locale, à une caisse Desjardins et à la FRAQ. Il se destine à des jeunes, propriétaires (au moins 20 % des parts), formés en agriculture (DEP ou plus ou équivalence), pleinement engagés en agriculture.

L'ensemble des volets financiers de chacun des deux partenaires actuels peut représenter, pour un jeune qui s'y qualifierait, un montant de 28 433 \$ sur trois ans en argent sonnante. Le Fonds, initialement doté d'un budget de 600 000 \$ de la Coop et de 50 000 \$ de Desjardins, est géré par un conseil d'administration indépendant de cinq personnes dont trois proviennent de la Coop, une du Mouvement Desjardins et une autre de la FRAQ.

Cette année encore, le Fonds a remporté un vif succès et 188 jeunes se sont vus aidés dans leur processus d'établissement pour le volet Coop fédérée, tandis que six autres jeunes ont été les gagnants 2010 du Volet Aide à l'établissement Desjardins.

Acquis et gains syndicaux

Avantages à la carte de membre

Renouvellement de l'entente avec le réseau des SCFUPA

L'entente entre le réseau des Services de Comptabilité et de Fiscalité de l'UPA et les membres de la FRAQ a été reconduite pour les trois prochaines années. Rappelons que l'avantage offert est 50 % de rabais sur les honoraires facturés pour des services professionnels dispensés par son personnel jusqu'à concurrence d'un montant de 200 \$. Ces services sont rendus au membre de la FRAQ ou à l'entreprise dont il est en partie ou en totalité propriétaire (ou associé ou actionnaire). Une seule aide totalisant 200 \$ par ferme sera accordée, peu importe le nombre de membres de la FRAQ dans la ferme.

Renouvellement de l'entente avec SIGA

Pour une nouvelle année, SIGA s'engage à fournir aux membres de la Fédération de la relève agricole du Québec, dûment en règle, un rabais de 25 % à l'achat des logiciels suivants ou lors de l'activation d'un module : SIGAPorc, SIGAFinance, SIGAChamp, SIGALait et SIGABoeuf.

SIGA s'engage par ailleurs à fournir aux membres de la FRAQ clients, l'ensemble des services (installation, support technique, mise à jour et perfectionnement) comme à tout autre client SIGA.

Bourses et prix

Bourses d'études

Soucieuse de promouvoir la formation en agriculture et d'encourager la relève à poursuivre ses études en prévision de son établissement, la FRAQ remettait, en 2010, cinq bourses d'études d'une

valeur de 500 \$ chacune à des étudiants de niveau collégial et une bourse de 250 \$ à un étudiant de niveau professionnel. Issues d'un partenariat avec La Financière agricole, ces bourses visent à souligner les résultats académiques et l'implication communautaire de la relève agricole. De surcroît, la Fédération s'associait avec la Fondation de la famille terrienne afin d'octroyer une bourse d'excellence supplémentaire parmi tous les récipiendaires.

Prix Relève

Chaque année, la FRAQ décerne son prix « Relève agricole » à une personne, un intervenant ou une organisation qui sait placer la relève agricole et l'établissement au cœur de ses priorités d'action. En 2010, la FRAQ accordait son prix à la Fédération des producteurs d'œufs de consommation du Québec. Elle a lancé à son initiative en 2006, le programme d'aide au démarrage des nouveaux producteurs d'œufs de consommation. Par ce programme d'aide, la Fédération a voulu ainsi favoriser l'augmentation du nombre de producteurs en privilégiant les jeunes et en considérant les régions à plus faible densité avicole. Un prêt de quotas à vie de 5000 pondeuses est ainsi attribué chaque année à une relève, et depuis 2006 ce sont six relèves qui ont pu en bénéficier (deux en 2009) et qui ne se seraient jamais lancées en production d'œufs de consommation autrement!

Prix Distinction

Un prix « Distinction », soulignant les efforts d'une personne pour sa contribution au mouvement au niveau local ou régional, a été remis cette année à deux méritants : M^{me} Julie Gagnon, de l'Association de la relève agricole du Bas-Saint-Laurent, et M. Marc Faucher, de l'Association de la relève agricole du Centre-du-Québec, pour leur dévouement, leur dynamisme et leurs idées.



Suivi des résolutions 2009-2011

Résolution non traitée en 2009	Demandes	Résultats
Traitement des demandes de financement	- à la Financière agricole du Québec (FADQ) ✓ De s'assurer que la procédure de traitement des demandes de financement soit claire et homogène et qu'elle soit connue et respectée par les conseillers qui la diffuseront auprès de tous les demandeurs. ✓ De répondre dans un délai raisonnable à toutes les demandes de financement et de fournir des raisons dans les cas de refus. ✓ De donner plus de pouvoir de décisions aux conseillers en financement régionaux afin de ne pas perdre le contact humain.	La FADQ nous a demandé de documenter les cas problématiques. Après une demande auprès du réseau de la FRAQ, il ne nous a pas été référé de cas problématiques non résolus. Il est recommandé à l'avenir de documenter des cas précis en déposant une telle résolution.
Résolutions traitées en 2010	Demandes	Résultats
Subventions au démarrage et à l'établissement	- à la Financière agricole du Québec (FADQ) ✓ d'augmenter la subvention à l'établissement de niveau 1; ✓ de bonifier le montant de la subvention au démarrage à 20 000 \$; ✓ de considérer un montant équivalant à la prime à l'établissement comme valeur de garantie lors de l'acquisition d'une entreprise agricole.	Représentations auprès de la FADQ à plusieurs reprises – Résolution déposée à la Table transfert et établissement de l'UPA. La stratégie étudiée est de travailler de concert FADQ/UPA/FRAQ à regarder une complémentarité avec du financement fédéral. Un groupe de travail pourrait être mis en place prochainement, suivant l'avancée des travaux avec le fédéral dans le cadre du chantier national.
Nouveau modèle de coût de production pour le veau de grain	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ d'appuyer la demande déposée par la Fédération des producteurs de bovins du Québec (FPBQ) auprès de la FADQ, pour que le nouveau modèle soit appliqué graduellement sur trois ans; ✓ de demeurer vigilante et proactive dans le dossier de l'ASRA pour les meilleurs résultats pour l'ensemble de la relève agricole du Québec.	Une rencontre entre la FRAQ et le CA de la FPBQ a eu lieu pour présenter le FIRA, les programmes de relève et le travail de la FRAQ. Un appui a été donné auprès de la FPBQ pour soutenir sa position dans le veau de grain.



Complémentarité des formations pour l'admissibilité au programme d'appui à la relève agricole de la FADQ	- à la Financière agricole du Québec ✓ de travailler conjointement avec la FRAQ à une proposition de reconnaissance de la complémentarité des formations agricoles pour l'admissibilité au programme d'appui financier à la relève agricole de la FADQ en s'assurant qu'un coexploitant de moins de 40 ans de l'entreprise possède une formation de niveau 1.	Représentations auprès de la FADQ à ce sujet – peu de réceptivité.
Programme pour la relève en production acéricole	- à la Fédération des producteurs acéricoles du Québec (FPAQ) ✓ de mettre en place un programme pour permettre l'accessibilité à la propriété d'entreprises acéricoles pour la relève apparentée et non apparentée répondant à l'âge de l'admissibilité à la FRAQ; ✓ de réserver un pourcentage des nouvelles émissions de contingent exclusivement destiné à la relève.	Représentation auprès de la FPAQ – demande déposée auprès du comité Contingentement de la FPAQ. Bonne réceptivité, la relève sera consultée dans les prochaines discussions ayant trait à l'attribution des contingents au volet démarrage.
Établissement de la relève en production de races patrimoniales	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ d'appuyer la Fédération des producteurs de races patrimoniales du Québec dans ses efforts à développer une politique d'établissement de jeunes producteurs de races patrimoniales.	Simon Duval-Matte, a été nommé représentant de la FRAQ sur le CA de la FPRPQ – Lettre d'appui envoyée.
Identification des produits agricoles du Québec	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de faire pression sur le MAPAQ pour qu'il mette en place une stratégie agressive d'identification des produits du Québec, incluant la traçabilité jusqu'au consommateur; et - à l'Union des producteurs agricoles ✓ de faire des pressions en ce sens.	Dossier porté par l'UPA, particulièrement dans le cadre de sa vision de la future politique agricole Le pouvoir de se nourrir : Axe 2 – Santé - Assurance de qualité, de salubrité, d'innocuité et de traçabilité des aliments, de la terre à la table.
Soutien à la relève agricole sans ferme dans les établissements d'enseignement	- Au MAPAQ et au Ministère de l'Éducation des Loisirs et des Sports ✓ de permettre aux institutions d'enseignement d'établir ou de rétablir les services qui étaient offerts à la relève agricole sans ferme dans les programmes de formation et de maintenir leur financement à long terme.	Dépôt de la résolution à la Table de travail sur la formation agricole du Ministère de l'Éducation : écoute particulière, notamment avec l'arrivée des nouveaux programmes de DEC. Les services offerts à l'ITA de Saint-Hyacinthe à la relève agricole sans ferme ont été rétablis.



Critères d'admissibilité au mouvement de la relève agricole	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ de modifier le critère de l'âge maximal pour être membre de la relève agricole, le faisant passer de 35 à 40 ans.	Modification au règlement à valider par l'AGA 2010.
UPA du futur	- à l'Union des producteurs agricoles ✓ d'inclure la FRAQ et les groupes locaux et régionaux dans ses activités de consultations qu'elle entend réaliser au cours des prochains mois sur le sujet de l'UPA du futur; ✓ que les ressources affectées à la relève agricole soient bonifiées par les changements possibles dans la structure de l'UPA. - à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ d'évaluer les répercussions d'un éventuel changement de structure de la fédération.	Un des objectifs de travail 2010-2011 de la FRAQ : . Focus groupe en CA élargi; . Démarche de consultation La FRAQ du futur présentée au CA du 15 octobre 2010 et à la Table des présidents et secrétaires de la FRAQ. . Mise en marche de la première étape de la démarche, avec l'envoi d'un questionnaire aux administrateurs de la relève et aux secrétaires des syndicats de relève. . Focus groupe en AGA
Membership d'Agropur	- à la Fédération de la relève agricole du Québec ✓ d'entreprendre des démarches auprès d'Agropur dans le but que celle-ci développe un programme d'aide destinée à la relève laitière à l'ensemble du Québec; ✓ d'entreprendre des démarches auprès d'Agropur pour permettre l'ouverture du membership un peu sous le même principe que ce qu'on retrouve à la FPLQ pour le volet démarrage (12 kg); ✓ lors d'un transfert non apparenté, que la part sociale d'Agropur soit transférable.	2 rencontres avec le président d'Agropur M. Riendeau. Dernièrement Agropur a largement élargi les critères de membership suite à des consultations en 2002 et 2007 (ouverture d'une génération à l'autre, aux neveux et nièces, aux employés de l'entreprise depuis 5 ans, aux associés de l'entreprise pendant plus de 5 ans). Les consultations publiques se font aux 5 ans, pour la prochaine, la question de la relève et de nouvelles fermes membres seront au programme.
Rétablissement de la subvention pour un thermographe	- à Agriculture et Agroalimentaire Canada ✓ de rétablir la subvention de 750 \$ pour l'achat d'un thermographe pour un jeune en démarrage ou en transfert d'entreprise laitière.	Il est dorénavant possible de se faire financer l'achat d'un thermographe dans le cadre du Programme d'appui à l'implantation des systèmes de salubrité alimentaire à la ferme (2009-2013) de Cultivons l'avenir. Demande à déposer au CDAQ. L'information a été diffusée dans le FRAQassant.



Relève agricole vs Prime Vert	- au Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec ✓ de revoir son programme Prime Vert en considérant les relèves établies sur une exploitation agricole ayant déjà utilisé ce programme, afin qu'elles puissent bénéficier d'un appui financier compensatoire. - à la FRAQ ✓ de répertorier les problématiques rencontrées dans les demandes soumises pour l'admissibilité au programme Prime Vert.	Il n'a pas été répertorié de cas problématique. Une fois de plus, il est demandé de documenter les résolutions apportées par les membres.
-------------------------------	---	--



LA FRAQ REMERCIE SES PARTENAIRES ANNUELS



**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec



555, boul. Roland Therrien - bureau 105 - Longueuil, Québec J4H 4E7
Tél. : 450 679-0540 - poste 8299 / Télécopieur : 450 679-2375
www.fraq.qc.ca